Gérer les maladies dans un verger en AB

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour identifier, prévenir et lutter contre les maladies d'un verger AB

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENU

- Présentation des différentes maladies et leurs symptômes (ex : tavelure, carpocapse, oïdium, cloque, monilioses, etc.)
- Présentation des organismes (micro-organismes, parasites) responsables, et avoir des notions sur leur biologie et leur cycle de développement
- Apprentissage de méthodes prophylactiques, culturales et interventions permettant de gérer ces maladies et parasites et appréhender l'état sanitaire de son verger (théorie et pratique)
- Discussion autour des notions de tolérance et de résistance des espèces et variétés

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi,datadock

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Contactez-nous pour tout autre fonds de formation

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Elisa Michel
elisa-michel@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98
Portable : 07-82-75-81-26

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Un chèque de caution de 150€ non encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation.
Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

NOTE : Repas partagé - Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/09/2021	Le Terral 12450 Aveyron	Thierry Ramat, arboriculteur en AB depuis 30 ans. Formateur en arboriculture AB en CFPPA et responsable d'un verger conservatoire

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner Former Cultiver l'avenir

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)